

Tiers payant : Carte blanche accréditée Sesam-Vitale

La plateforme de services santé a annoncé, le 28 mars, le lancement d'un outil permettant aux professionnels de télétransmettre les factures électroniques aux complémentaires.

Dans le cadre de la généralisation non obligatoire du tiers payant (TP) intégral, le gouvernement a appelé, en 2018, les organismes complémentaires à développer les outils nécessaires pour couvrir la quasi-totalité des assurés d'ici septembre (PSI n° 1120). Fin 2018, le taux de couverture des bénéficiaires atteignait 80 %. Carte blanche Partenaires, plateforme de services santé, filiale de Swiss Life, qui a contribué aux travaux menés par l'association Inter-AMC, vient d'étoffer son offre de tiers payant. Depuis 2018, l'opérateur proposait aux professionnels de santé d'accéder à la demande de remboursement électronique (DRE). Le nouveau service leur offre la possibilité de gérer le TP dématérialisé avec leur patientèle. « Les praticiens peuvent désormais utiliser la messagerie sécurisée de la plateforme Sesame-Vitale pour notamment télétransmettre leurs factures électroniques aux assureurs complémentaires. Ce service est déjà opérationnel. Nous le proposons à deux de nos clients, Swiss Life et Henner », précise Jean-François Tripodi, directeur général de Carte blanche.

Le TP recouvre deux gestions de flux avec, d'un côté, la feuille de soins électronique pour l'assurance maladie obligatoire et, de l'autre, la DRE pour la partie complémentaire. La mise en place de cette nouvelle solution, développée en partenariat avec Docaposte qui gère notamment l'hébergement HADS (hébergeur agréé de données de santé), permet aux professionnels d'envoyer les deux demandes en une fois, de façon totalement dématérialisée. Auditée et certifiée par le GIE Sesame-Vitale, Carte blanche Partenaires a été « classée sur le podium des opérateurs les plus conformes sur la dizaine distribuant des services comparables », se félicite Jean-François Tripodi.

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

L'Association des organismes concentrateurs techniques a annoncé, le 18 mars, sa création afin « d'unir les énergies des principaux organismes de concentrateurs techniques » dans le cadre de la mise en œuvre du TP intégral et du RAC zéro.